

Dieu : Fait Pur et Acte Pur

Dieu est Amour et comme Amour infini, il voudrait se donner entièrement à l'homme. « Je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée » (Jn 17,22). Et quand cette gloire lui est donnée, bien que par sa nature il continue d'être une créature, par le contenu de sa vie l'homme devient vraiment un dieu, dans la même mesure que le Christ Lui-même, Fils de l'Homme.

Tout comme dans l'acte de l'incarnation, le Verbe coéternel au Père, pris la forme d'un être humain, devient homme (Phil 2,6-7), de même en Christ l'homme prend la forme de l'Etre divin dans toute son infinité, jusqu'à s'identifier avec le Créateur dans l'acte de Son existence.

L'Etre divin, absolument actualisé, exclut la présence en Lui-même de potentialités non réalisées, et **peut en tant que tel être appelé « Acte Pur ».** L'Etre divin, comme Etre en Soi, n'ayant pas de cause en dehors de Lui-même, absolument parfait de toute éternité et excluant tout processus théogonique, est pour l'être créé un donné, et peut comme tel être appelé « **Fait pur** ».

Comme Acte (énergie), l'Etre divin est communicable à la nature humaine dans toute sa plénitude et toute son infinité. **Comme fait (essence),** il est absolument transcendant et incommunicable à la créature, et demeure un mystère à tout jamais scellé.

Que l'Acte de l'Etre divin soit communicable à la nature humaine dans toute sa plénitude, cela a été montré par « l'homme Jésus Christ » (1 Tim 2,5), qui est la mesure de toutes choses et l'ultime base pour tout jugement. L'apôtre Philippe dit au Christ : « Montre nous le Père » et reçut la réponse « Qui m'a vu a vu le Père » (Jn 14,8-9). Mais on pourrait dire aussi : celui qui a vu le Christ s'est vu lui-même tel qu'il devait être selon l'intention du Père « dès avant la création du monde » (Eph 1,4).

Et tout comme le Christ dans Sa nature humaine contient « corporellement toute la plénitude de la divinité » (Col 2,9), et est « assis à la droite du Père » (Apoc 3,21), de même tout homme est appelé à « la taille même qui convient à la plénitude du Christ » (Eph 4,13; Eph 3,19). C'est à cela que nous sommes appelés par le Christ : « Soyez donc parfaits, comme votre Père est parfait » (Matt 5,48).

Les saints pleinement déifiés par le don de la grâce, sont introduits dans l'Acte divin de telle sorte que tous les attributs de la divinité leurs sont accordés, jusqu'à l'identité (1 Cor 15,28), mais identité selon l'Acte et jamais selon la Nature. Par sa nature Dieu demeure éternellement et immuablement Dieu pour les êtres créés, même lorsqu'ils parviennent à l'identité parfaite.

Créé à l'image de Dieu, l'homme est appelé à vivre selon sa ressemblance. Le salut consiste à recevoir une vie identique à celle de Dieu. Dieu est omniprésent et omniscient, et l'Esprit confère aux saints une certaine similitude de cette omniprésence et omniscience. Dieu est Vérité et vie, et en

lui les saints deviennent vivants et vrais. Dieu est Bonté absolue et Amour englobant tout ce qui a vie, et dans le Saint Esprit les saints embrassent de leur amour le cosmos tout entier. Dieu seul est saint, et par le Saint Esprit les saints sont sanctifiés. **La notion de sainteté est de nature non pas éthique, mais ontologique. Le Saint n'est pas celui qui a atteint un haut de degré élevé dans le domaine moral ou dans sa vie d'ascèse, mais celui qui porte en lui le Saint Esprit.**

L'Acte de l'Etre divin est sans commencement, et ceux qui sont déifiés deviennent, en participant à cet Acte, sans commencement. Dieu est Lumière dans laquelle il n'y a pas de ténèbres, et des saints qui sont Sa demeure (Jn 14,23) il fait une lumière pure.

L'Etre divin est Acte Pur, et quand il est déifié, l'homme, créé au début comme une simple potentialité est complètement actualisé et devient, lui aussi, acte pur.

La nature créée de l'homme est entièrement dépendante de l'Etre en Soi du Créateur, mais les participants à l'Acte Pur deviennent tels non en raison de leur « dépendance », mais à cause de leur libre auto détermination dans l'acte d'amour parfait.

L'Acte de l'Etre divin est Lumière pure. **Quand le Seigneur daigne apparaître à l'homme, il apparaît toujours dans la Lumière et comme Lumière.** La Sainte Ecriture dit : « Dans Ta Lumière nous verrons la Lumière » (Ps 35,10), car la vision de la Lumière divine incréée est impossible à moins que l'on ne soit dans un état d'illumination par la grâce, un état en vertu duquel l'acte de contemplation lui-même est avant tout « communion avec Dieu » (1 Jn 1,3), union avec la vie divine.

Mais quand l'intellect en état de contemplation de Dieu cherche Dieu dans Son essence, il se heurte au mystère absolument impénétrable du « Fait Pur ». La contemplation de l'incognoscibilité de la nature divine est désignée symboliquement, dans la théologie mystique des Pères, comme « Ténèbres divines ». De même, Saint Paul dit : « Le Seigneur des seigneurs.....habite une Lumière inaccessible » (1 Tim 6,16).

Saint Jean le Théologien dit: « Nul n'a jamais vu Dieu: le Fils Unique qui est dans le sein du Père, c'est Lui qui l'a révélé » (Jn 1,18). **Le Fils Unique révéla Dieu dans l'Acte de Son existence éternelle comme Lumière dans laquelle il n'y a point de ténèbres, mais malgré son incarnation hypostatique, il ne fit pas connaître l'Essence de Dieu.**

Par Archimandrite Sophrony

(Source : Starets Silouane - Vie et doctrine - écrits - Archimandrite Sophrony - Editions Présence - 1973)